

Initiales maire

Initiales secr.-très.

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ROSE-DU-NORD

**30 juillet 2021**



Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue à huis clos le 30 juillet 2021 à 13h30 au lieu habituel des délibérations, à laquelle étaient présents :

Mmes Annie Girard  
Suzan Lecours

MM. Michel Blackburn  
Vallier Girard  
Claude Riverin  
Frédéric Villeneuve

Tous les conseillers formant quorum sous la présidence de M. Laurent Thibeault, maire.

Était également présente à ladite assemblée, Mme Nadia Bolduc, secrétaire-trésorière. Mme Bolduc exerce la fonction de secrétaire du conseil municipal.

En raison des conditions d'urgence sanitaires en lien avec la pandémie qui sévit présentement au pays, la présente séance publique est tenue sans la présence des citoyens. Toutefois, elle est enregistrée et webdiffusée le lendemain sur le compte Facebook de la Municipalité.

---

## 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire, Laurent Thibeault, procède à l'ouverture de la séance et remercie tous les conseillers pour leur présence.

**156-2021**

### 1.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Mme Annie Girard, appuyée par M. Michel Blackburn que soit adopté l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Sainte-Rose-du-Nord constitué du sujet suivant :

1. Ouverture de la séance
  - 1.1 lecture de l'ordre du jour
2. Administration générale
  - 2.1 Résolution d'adjudication relativement à un emprunt par billets au montant de 104 600 \$
3. Période de questions
4. Levée de l'assemblée

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

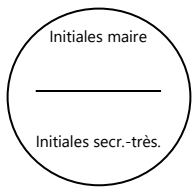
## 2. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

**157-2021**

### 2.1 Soumissions pour l'émission de billets

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de la paroisse de Sainte-Rose-du-Nord a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique \« Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal\», des soumissions pour la vente d'une émission de billets, datée du 13 juillet 2021, au montant de 104 600 \$ ;

CONSIDÉRANT QU'à la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci-dessus, le ministère des Finances a reçu deux soumissions conformes, le tout selon l'article 555 de la Loi sur les cités et les villes (RLRQ, chapitre C 19) ou l'article 1066 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C 27.1) et de la résolution adoptée en vertu de cet article ;



### 1 - CAISSE DESJARDINS DE LA RIVE-NORD DU SAGUENAY

9 700 \$	2,00000 %	2022
9 800 \$	2,00000 %	2023
10 000 \$	2,00000 %	2024
10 100 \$	2,00000 %	2025
65 000 \$	2,00000 %	2026
Prix : 100,00000		Coût réel : 2,00000 %

### 2 - FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.

9 700 \$	0,65000 %	2022
9 800 \$	0,85000 %	2023
10 000 \$	1,15000 %	2024
10 100 \$	1,40000 %	2025
65 000 \$	1,65000 %	2026
Prix : 98,03000		Coût réel : 2,03910 %

CONSIDÉRANT QUE le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la CAISSE DESJARDINS DE LA RIVE-NORD DU SAGUENAY est la plus avantageuse ;

#### **POUR CES MOTIFS :**

Il est proposé par M. Michel Blackburn, appuyé par Mme Suzan Lecours et résolu unanimement :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit ;

QUE la Municipalité de la paroisse de Sainte-Rose-du-Nord accepte l'offre qui lui est faite de CAISSE DESJARDINS DE LA RIVE-NORD DU SAGUENAY pour son emprunt par billets en date du 13 juillet 2021 au montant de 104 600 \$ effectué en vertu des règlements d'emprunts numéros 163 2004 et 174 2006. Ces billets sont émis au prix de 100,00000 pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série cinq (5) ans ;

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvements bancaires préautorisés à celui-ci.

**Adoptée à la séance du 30 juillet 2021**

**Vraie copie certifiée, ce 30 juillet 2021**

### **3. PERIODE DE QUESTIONS**

Sans objet

**158-2021**

### **4. LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Mme Suzan Lecours et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

DE LEVER la séance à 13h50.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

\_\_\_\_\_  
Nadia Bolduc  
Directrice générale et secrétaire-  
trésorière

\_\_\_\_\_  
Laurent Thibeault  
Maire